

**P**armi ces salariés qui «craquent», un délégué du Personnel CFDT, Laurent Grant. La direction décide d'engager une procédure de licenciement pour abandon de poste et consulte les élus du Comité d'Entreprise, lors de sa réunion mensuelle du 8 juillet dernier.

Devant les autres membres du Comité d'Entreprise, les élus et représentant CFDT ont pu expliquer et dénoncer une fois de plus, les méthodes de Jérôme DORIA qui ont amené Laurent (comme d'autres salariés) à «craquer» et être absent de son poste de travail.

Jérôme Doria, si prompt à user de son autorité dans «son» hôtel contre des salariés, ne savait plus quoi arguer à l'appui de sa défense, car c'était bel et bien lui et ses pratiques qui ont été mis en accusation...

Contre toute attente, Laurent Grant, revenu à la surprise de tous de cette période de deux mois où il a coupé avec tout ce qui était lié de près ou de loin à l'hôtel Santa Fé, s'est à son tour exprimé pour confondre encore un peu plus les certitudes de ce chef d'établissement toujours imbu de sa personne...

Résultat : Jérôme Doria n'a pas eu le soutien qu'il espérait, et bien au contraire, sur 13 élus CE votants, 13 se sont opposés au licenciement de Laurent Grant, y compris les 2 voix CGC, n'en déplaise à la déléguée du personnel CGC du Santa Fé qui soutient envers et contre tout son directeur...

Ereinté et vexé, il a donc tenté de rétablir sa crédibilité à l'hôtel Santa Fé, tel un petit chef craint et écouté. Deux jours plus tard, il a essayé de profiter du cadre de la réunion mensuelle des délégués du personnel de l'établissement, afin de discréditer la position de nos camarades Massira DIOMANDE, élue au CE et déléguée du personnel de l'établissement ainsi que de David Charpentier, délégué syndical, en imposant son point de vue et en se présentant comme la victime d'une machination de ces deux représentants CFDT, un comble !...

Manque de chance ou tout simplement manque de crédibilité pour lui, tous les délégués du personnel CFDT ont confirmé solidairement cette position, qui avait déjà amené la section CFDT à saisir la direction de cette absence de respect et de dialogue social dans l'établissement. L'Inspecteur du Travail s'était même déplacé jusqu'à l'hôtel, afin de rappeler à ce directeur le respect élémentaire des dispositions légales en matière de discriminations salariales, voir syndicales.

Le 10 juillet même, une fois de plus, la section CFDT s'est montrée ferme sur ses positions en interpellant, séance tenante, Bernard SCHMITT, Directeur des Relations Sociales, et Jean-Claude OLIVIER, Directeur des Ressources Humaines: ceux-ci ont semblé t il compris la gravité de la situation de cet établissement au bord de l'explosion sociale, et se sont engagés à organiser une table ronde, le mercredi 16 juillet, avec Patrick AVICE, directeur des hôtels, afin de trouver de véritables solutions à cette situation conflictuelle qui n'a que trop duré et que l'on n'avait jamais connue dans cet l'hôtel.

Pour la CFDT, syndicat fortement attaché au respect du dialogue social et à la notion de concertation, l'enjeu est clair : Jérôme DORIA n'a plus sa place au poste qu'il occupe !!!

La suite de ce mauvais feuilleton au prochain épisode...

**David CHARPENTIER**  
Délégué syndical

